



**CONCOURS DE CAS EN ÉVALUATION POUR LES ÉTUDIANT(E)S
STUDENT EVALUATION CASE COMPETITION**

Étape préliminaire du concours 2019

***Programme de sensibilisation sur le cannabis chez les
jeunes***

(YMCA du Grand Toronto)

9 février 2019

La demande de propositions du présent document a été conçue à des fins éducatives pour le concours de cas en évaluation pour les étudiant(e)s. Elle n'entraîne aucun engagement de la part de la Société canadienne d'évaluation (SCÉ), du Fonds de la Société canadienne d'évaluation pour l'éducation (FSCÉÉ), du YMCA du Grand Toronto ou de tout autre commanditaire associé ou partenaire de livraison de service.

Nous remercions le YMCA du Grand Toronto de nous avoir gracieusement permis d'utiliser la proposition de Programme de sensibilisation sur le cannabis chez les jeunes pour l'étape préliminaire du concours 2019. Nous remercions également Mina Hazar, directrice des programmes provinciaux, pour sa contribution dans la préparation de ce cas.

Le concours de cas est fièrement commandité par :



Société canadienne d'évaluation

Canadian Evaluation Society

Confidentiel



Introduction

Bienvenue à l'étape préliminaire du concours de cas en évaluation pour les étudiant(e)s de la SCÉ/FSCÉE de 2019! Voici le scénario pour cette étape :

Votre firme de consultation a été invitée à répondre à la demande de propositions (DP) en pièce jointe afin de préparer un plan d'évaluation concernant un Programme de sensibilisation sur le cannabis chez les jeunes, un programme proposé par le YMCA du Grand Toronto.

Le programme vise à éduquer les jeunes et les adultes impliqués dans la vie des jeunes en ce qui concerne la sensibilisation sur le cannabis, incluant les risques potentiels, les choix sains ainsi qu'une prise de décision éclairée et responsable. Le YMCA du Grand Toronto s'intéresse à l'élaboration d'un cadre d'évaluation pour le programme afin d'en évaluer la portée et l'efficacité.

Votre proposition devrait démontrer votre compréhension du mandat et inclure un modèle logique du programme, une méthodologie proposée, une matrice d'évaluation, une stratégie d'atténuation pour relever les défis anticipés dans la réalisation de cette évaluation et une discussion sur une compétence en évaluation que vous jugez importante pour une évaluation réussie de ce programme.¹

La section 2.2 de la DP précise les exigences relatives aux propositions de façon plus détaillée. Les critères d'évaluation pour les propositions sont énoncés dans la section 2.3 de la DP. Trois propositions seront retenues pour sélectionner les équipes qui participeront à la deuxième étape.

Nous attendons avec impatience de recevoir votre proposition à la fin de la journée.

Comité organisateur

Voici les membres du groupe de travail et du sous-comité de sélection de cas du Concours d'études de cas pour étudiants de la SCE pour 2019 :

Kathryn Radford, Brian McGowan, Christine Sheppard, Micheal Heimlick, Tin Vo, Michelle Naimi, Sydney Cherniawsky, Amanda Hayne-Farrell, Marla Steinberg et Sharon Margison. Bea Courtney participe toujours à titre de conseillère.

¹ [Competencies for Canadian Evaluators](#) is posted on the CES website under Designations. [Compétences pour les évaluateurs canadiens](#) sont affichées sur le site Web de SCÉ, sous « Titres ».

Règlements

1. La personne-ressource désignée de l'équipe recevra un courriel des organisateurs du concours de cas lui indiquant un site Web et un numéro d'identification d'équipe pour la récupération du cas.
2. Les équipes peuvent commencer à travailler dès la réception du document de la personne-ressource.
3. Les propositions peuvent être écrites dans l'une ou l'autre des langues officielles.
4. La proposition doit être téléversée sur le même site Web **au plus tard 5 heures et 30 minutes** après le téléchargement initial.
5. Les mentors ne doivent pas communiquer avec leurs équipes une fois que le document de cas aura été téléchargé et distribué à l'équipe.
6. Les propositions doivent être non identifiables. Les équipes devraient se désigner avec un nom de code créatif et non révélateur, comme Conseillers Nobles. Il **ne faut pas** indiquer l'université, la ville, la province ou le territoire d'où provient l'équipe. Il s'agit d'un point clé à garder en tête lors de l'écriture de la proposition.
7. Il **ne faut pas** utiliser le mot « évaluation » ou une variation de ce mot dans votre nom d'équipe, puisque cela peut semer la confusion chez les juges si les équipes choisissent des noms similaires.
8. Votre proposition devrait être enregistrée sous **[votre nom d'équipe].pdf**, p. ex. Conseillers Nobles.pdf. La proposition doit être soumise en un seul fichier **PDF** (et non un fichier compressé de plusieurs documents).
9. Les juges peuvent prendre jusqu'à six semaines pour sélectionner les trois meilleures présentations. Toutes les équipes recevront des commentaires.

Questions ou problèmes

Pour communiquer avec les organisateurs le jour du concours, veuillez écrire à casecomp@evaluationcanada.ca, ou téléphoner aux personnes suivantes :

Nom	Numéro de téléphone	Disponibilité (HNE)
Micheal Heimlick (<i>demandes de renseignements en anglais</i>)	1 306 361-5904	8 h à 18 h
Kathryn Radford (<i>demandes de renseignements en français</i>)	1 613 558-6457	8 h à 18 h

Amusez-vous et bonne chance!

Demande de propositions

Programme de sensibilisation sur le cannabis chez les jeunes

9 février 2019

1.0 YMCA du Grand Toronto et profil du programme

1.1 À propos du YMCA du Grand Toronto

Le YMCA du Grand Toronto est l'un des plus grands et plus actifs organismes caritatifs de la région métropolitaine de Toronto (RMT), offrant plus de 60 programmes différents provenant de plus de 275 lieux répartis dans la RMT. L'organisme existe depuis plus de 160 ans et 500 000 personnes profitent directement des programmes du YMCA chaque année.

Le YMCA aide des personnes de tous les âges, de tous les horizons et de toutes les compétences, à tous les stades de la vie. L'organisme se dévoue à aider les gens à atteindre une bonne santé grâce à un mode de vie sain et les encourage à s'impliquer dans leur collectivité afin de la rendre meilleure pour tous. Le YMCA fournit également des programmes et services basés sur les valeurs qui enseignent l'importance de la bienveillance, de l'honnêteté, de la santé, du respect, de la responsabilité et de l'inclusion. C'est un lieu où les amitiés se forment et où les liens familiaux sont renforcés. Le YMCA est l'endroit où les gens se rencontrent et découvrent des besoins ou des intérêts communs.

Le YMCA est actif dans la collectivité de plusieurs façons, offrant les programmes et services suivants :

- Services de garde d'enfants d'âge scolaire et préscolaire;
- Sites de camp d'été;
- Centres familiaux de la petite enfance;
- Centres d'emplois;
- Sites de services d'approche auprès des jeunes et de la collectivité;
- Centres de santé et de conditionnement physique;
- Centres pour les nouveaux arrivants;
- Coordination de programmes nationaux/provinciaux;
- Centres d'enseignement en plein air;
- Camp de pensionnaire;
- Programme pour les écoles secondaires.

Le plan stratégique de 2010-2020 – **Strong Start, Great Future** (Un départ solide, un avenir brillant) – invite le YMCA à investir dans la jeunesse à divers stades de

développement afin de livrer la vision du YMCA, qui est de veiller à ce que les collectivités deviennent un foyer pour des enfants, des adolescents et de jeunes adultes en santé.

Les revenus annuels sont de 178 M\$ et le YMCA emploie 1 300 employés à temps plein (3 300 employés au total, en incluant ceux à temps partiel), ainsi que 3 400 bénévoles.

1.2 Programme de sensibilisation sur le cannabis chez les jeunes

Le programme de sensibilisation sur le cannabis chez les jeunes (PSCJ) est une nouvelle initiative qui est proposée par le YMCA du Grand Toronto afin d'éduquer les jeunes et les adultes impliqués dans la vie des jeunes sur le cannabis, incluant les risques potentiels, les choix sains ainsi qu'une prise de décision éclairée et responsable.

Les conclusions du Sondage sur la consommation de drogues et la santé des élèves de l'Ontario (SCDSEO) de 2017 ont montré que 20 % des élèves de l'Ontario de la 7^e à la 12^e année (172 000 étudiants) ont indiqué avoir consommé du cannabis, et la consommation de cannabis au cours de l'année précédente augmente avec le niveau scolaire. Le sondage a également conclu qu'un jeune conducteur sur dix avait indiqué avoir conduit après une consommation de cannabis, et que ce taux est considérablement plus élevé que la proportion d'élèves qui disent avoir conduit après avoir consommé de l'alcool. Avec la légalisation du cannabis au Canada, 11 % des répondants du SCDSEO ont indiqué qu'ils continueraient à consommer du cannabis aussi souvent qu'ils le font actuellement, 8 % ont indiqué qu'ils essaieraient le cannabis et 4 % ont indiqué qu'ils consommeraient du cannabis plus souvent. En raison des schémas de consommation du cannabis chez les jeunes de l'Ontario, le YMCA a senti la nécessité d'un programme de sensibilisation sur le cannabis tenant compte de leur développement et conçu avec une approche de réduction des risques.

Le PSCJ, conçu à partir du modèle du Programme de sensibilisation aux jeux de hasard chez les jeunes du YMCA, est en phase d'élaboration et n'a pas encore été mis en œuvre. Le YMCA recherche du soutien afin de mettre sur pied un plan d'évaluation du PSCJ pour s'assurer que l'agence est équipée pour évaluer la portée et l'efficacité du programme lorsqu'il sera mis en œuvre dans les collectivités locales.

Les activités et les projets du PSCJ seront simplifiés grâce à 17 travailleurs des services d'approche auprès des jeunes qui sont déjà situés dans les YMCA locaux des collectivités suivantes en Ontario :

- Région de Durham;
- Guelph/Kitchener/Waterloo;
- Hamilton/Burlington/Brandford;
- Kenora;

- Kingston;
- London;
- Région de Niagara;
- Ottawa;
- Owen Sound;
- Peterborough;
- Sarnia;
- Sault-Sainte-Marie;
- Simcoe-Muskoka;
- Timmins;
- Toronto;
- Thunder Bay;
- Windsor et Essex.

Chaque travailleur des services d'approche auprès des jeunes est soutenu par un comité consultatif bénévole et local. Les comités fournissent également des conseils sur les réseaux de contacts potentiels, des perspectives à propos de la collectivité locale, ainsi que des renseignements sur les tendances de consommation chez les jeunes et les jeunes adultes. Le comité consultatif contribuera aussi à mieux faire connaître le PSCJ dans les collectivités une fois que le programme sera mis en œuvre. Les membres du comité sont généralement des fournisseurs de services auprès des jeunes, des fournisseurs de services en toxicomanie et en santé mentale, des éducateurs et des jeunes.

Activités de sensibilisation : Le PSCJ offrira des ateliers de sensibilisation ciblés selon les groupes d'âge, en anglais et en français, et conçus spécifiquement pour trois groupes d'âge – 8 à 13, 14 à 18, 19 à 24 ans – ainsi qu'aux parents et aux professionnels. Ces ateliers utiliseront un cadre de réduction des risques² et intégreront diverses activités interactives, comme des jeux de rôle et des discussions de groupe. Les ateliers conviendront au contexte d'une salle de classe, aux centres communautaires, aux groupes de jeunes et aux camps d'été, et ils peuvent être programmés individuellement ou en série.

Les ateliers couvrent les sujets suivants :

- Perceptions et connaissances sur la consommation de cannabis;
- Conduite avec les facultés affaiblies par le cannabis;
- Le cannabis et la loi;
- Les risques pour la santé physique et mentale;
- Types et qualité des produits;

² Une approche qui vise à fournir des renseignements exacts et non biaisés afin de réduire les risques associés à la consommation de substances sans nécessairement réduire la consommation elle-même.

- Comment obtenir du soutien;
- Les compétences sociales connexes à la résolution de problèmes, au contrôle émotionnel et à l'établissement d'objectifs, ainsi que la formation sur la résistance au risque/les techniques de refus.

L'objectif principal des activités de sensibilisation est de réduire les risques associés à la consommation de cannabis en aidant les jeunes à améliorer leurs connaissances sur le cannabis, dont les croyances normatives, les risques pour la santé, ainsi que la sécurité et la qualité des produits. Avec un accent sur la résistance au risque, les participants ont l'occasion de pratiquer les techniques de refus associées au cannabis, l'établissement de buts, le contrôle émotionnel et la recherche d'aide afin de contribuer à réduire la consommation et les intentions de consommer du cannabis.

Projets d'implication dans les collectivités : Les travailleurs des services d'approche auprès des jeunes établiront des partenariats et des collaborations avec les organismes communautaires afin de planifier et de mettre en œuvre des événements pour promouvoir la sensibilisation et l'implication de la collectivité en matière de consommation de cannabis chez les jeunes. Les travailleurs des services d'approche auprès des jeunes œuvreront au sein de leurs collectivités locales afin de trouver des partenaires et de développer des projets qui reflètent les besoins de la collectivité et qui font la promotion d'un mode de vie actif et sain, de la prise de décision éclairée et de l'éducation associée à la consommation de cannabis chez les jeunes.

Projets d'engagement des jeunes : Les projets menés par les jeunes sont la clé pour promouvoir l'expression des jeunes et l'action communautaire associée à la consommation de cannabis chez les jeunes. Les projets d'engagement des jeunes encourageront les jeunes à s'impliquer dans les processus de planification et de prise de décision sur les enjeux liés à la consommation de cannabis qui les affectent, tout comme les gens autour d'eux. Les projets d'engagement des jeunes utiliseront le processus de la voix des jeunes développé par le YMCA pour engendrer un engagement authentique et significatif des jeunes, comme le montre le Schéma 1 ci-dessous.

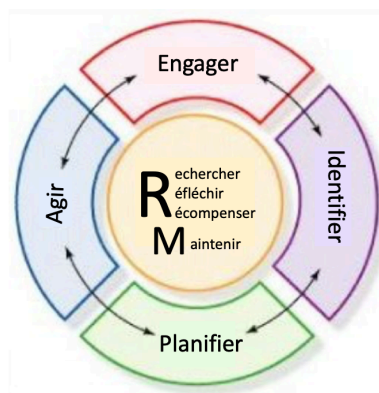


Schéma 1. Processus de la voix des jeunes

1.3 *Modèle logique du programme*

Le programme ne possède pas de modèle logique.

2.0 Portée du mandat

2.1 *Services d'évaluation requis*

Le YMCA du Grand Toronto recherche une équipe de consultation afin d'élaborer un cadre d'évaluation pour le Programme de sensibilisation sur le cannabis chez les jeunes afin d'évaluer :

1. La portée et l'utilisation du programme dans la province;
2. Les effets des activités de sensibilisation chez les jeunes et les jeunes adultes;
3. Les effets des projets d'engagement des jeunes et des projets d'implication communautaire sur la promotion des connaissances et de la sensibilisation sur la consommation de cannabis chez les jeunes et les jeunes adultes.

Étant donné la tranche d'âge des participants au programme (trois groupes de jeunes et d'adultes), le YMCA souhaite particulièrement élaborer des méthodes de collecte de données et des outils qui sont appropriés à chaque groupe d'âge

2.2 Exigences relatives aux propositions

Le comité directeur s'attend à ce que les propositions incluent les composantes suivantes :

1. Un aperçu de votre compréhension du Programme de sensibilisation sur le cannabis chez les jeunes et des exigences d'évaluation.
2. Une proposition de modèle logique et d'un exposé narratif du modèle logique pour le programme, incluant au moins une hypothèse sous-jacente, un risque et un facteur externe qui pourraient influencer l'atteinte des résultats. Ces éléments peuvent faire partie du schéma de modèle logique ou être expliqués dans l'exposé narratif du modèle logique.
3. Une description de l'approche et des méthodes de collecte de données que vous recommandez pour le PSCJ, avec un accent particulier sur votre manière de mesurer les résultats pour les enfants âgés de 8 à 13 ans, les jeunes de 14 à 18 ans, les jeunes adultes de 18 à 24 ans et les participants adultes (parents et professionnels).
4. Une matrice d'évaluation pour le Programme de sensibilisation sur le cannabis chez les jeunes, avec une liste des principales questions d'évaluation, un à trois indicateurs par question, ainsi que des indications claires permettant d'identifier à quelle question chaque indicateur est associé.
5. Les défis méthodologiques anticipés et la façon dont vous proposez de les surmonter.
6. Sélectionnez l'une des compétences des évaluateurs accrédités³ que vous trouvez la plus importante pour une évaluation réussie de ce programme et discutez de la raison pour laquelle cette compétence est la plus importante ainsi que la façon dont elle est reflétée dans le plan d'évaluation.

Le comité directeur estime qu'il faudra 15 jours ouvrables de temps consultatif pour cette évaluation. **Le comité n'exige pas que les propositions incluent un budget.**

Les propositions **doivent** respecter les précisions techniques suivantes :

- Un maximum de **12** pages, excluant la lettre d'accompagnement, la page couverture et la table des matières. **Le texte dépassant 12 pages, incluant les annexes, ne sera pas lu ou noté.**
- Format de papier standard (8,5 x 11).

³ [Competencies for Canadian Evaluators](#) is posted on the CES website under Designations. [Compétences pour les évaluateurs canadiens](#) sont affichées sur le site Web de SCÉ, sous « Titres ».

- Taille minimale de la police de 12 points pour le texte.
- Marges d'un pouce (2,5 cm) (en haut, en bas, à gauche et à droite).
- Pour les tableaux et les schémas, la taille minimale de la police est de 10 points et les marges sont inférieures à un pouce (2,5 cm).

2.3 Critères d'évaluation

Les critères selon lesquels les propositions seront évaluées sont les suivants :

Critère	Valeur
1. Compréhension des exigences : Démonstration de la compréhension du Programme de sensibilisation sur le cannabis chez les jeunes et des besoins en évaluation du YMCA du Grand Toronto (au-delà d'une répétition du texte fourni dans la DP).	5 %
2. Modèle logique et exposé narratif du modèle logique : Clarté, exhaustivité et pertinence du modèle logique proposé, incluant au moins une hypothèse sous-jacente, un risque et un facteur externe qui pourraient influencer l'atteinte des résultats. Ces éléments peuvent faire partie du schéma de modèle logique ou être expliqués dans l'exposé narratif du modèle logique.	25 %
3. Approche et méthodes d'évaluation : Pertinence de l'approche et des méthodes de collecte de données pour réaliser l'évaluation.	20 %
4. Matrice d'évaluation : Pertinence et clarté des questions d'évaluation, ainsi que pertinence et faisabilité des indicateurs.	20 %
5. Défis et stratégie d'atténuation : Clarté et pertinence de l'évaluation des défis méthodologiques et des stratégies d'atténuation.	10 %
6. Compétence pour la pratique canadienne d'évaluation : Pertinence de la compétence identifiée.	5 %
7. Innovation : Idées innovantes	5 %
8. Proposition : Qualité de la proposition (écriture et format)	10 %
Total	100 %